

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°40 du 02/11/2011

Grandes cultures

Orge

Données du réseau

Cinq parcelles sur neuf déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (deux dans l'Allier et deux en Haute-Loire et une dans le Puy-de-Dôme) sur la période des 28 octobre au 31 novembre.

Stade des cultures

Levée à une talle (pour les semis très précoces).

Observations ravageurs

Cicadelles : quatre parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur. Trois situations présentent des captures. Le nombre d'individus piégés sur plaque engluée varie de un à quarante. L'activité des cicadelles se poursuit mais les conditions météorologiques actuelles (légèrement perturbées) ont provoqué momentanément une diminution d'activité des cicadelles.

On rappelle que le seuil de nuisibilité a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée.

Pucerons : deux parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur. Une seule parcelle située dans l'Allier présente 4 % de pieds porteurs de pucerons.

Rappel du seuil de nuisibilité : 10% de pieds porteurs ou présence de 5% de pieds porteurs depuis plus de 10 jours.

Limaces : signalées dans une des deux parcelles ayant fait l'objet d'une observation de ce ravageur ; avec respectivement 0 et 4 % de pieds avec morsures. Les conditions humides peuvent être favorables à leur activité, le risque existe jusqu'au tallage des céréales et est accru sur les parcelles motteuses.

Mulots et campagnols : non signalés dans les parcelles qui ont fait l'objet d'une observation.

.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis, le CTBL et les Chambres d'Agriculture de l'Allier, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, les Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.



Triticale

Ce bulletin fait la synthèse de 4 parcelles observées (2 en Haute-Loire, 1 dans le Cantal et 1 dans le Puy de Dôme).

Stade des cultures

Les triticales de la région profitent des quelques précipitations de ces derniers jours, plutôt rares et faibles par endroit, pour se développer.

Les plus précoces, notamment en secteur d'altitude, sont au stade 2 à 3 feuilles étalées. D'autres, semés plus tardivement, présentent seulement 1 feuille.

Etat sanitaire

L'état sanitaire des triticales en ce début de campagne est sain grâce au climat sec de ces dernières semaines. On note néanmoins la présence de cicadelles en Haute-Loire, sur le bassin du Puy. Une parcelle située à 1000 m d'altitude en comptabilise même 70 cumulées en une semaine sur un seul piège. Rappelons que le seuil de nuisibilité communément retenu est de 30 par plaque engluée et par semaine. Le temps doux et sec actuel favorise leur développement. La surveillance doit donc encore être maintenue.

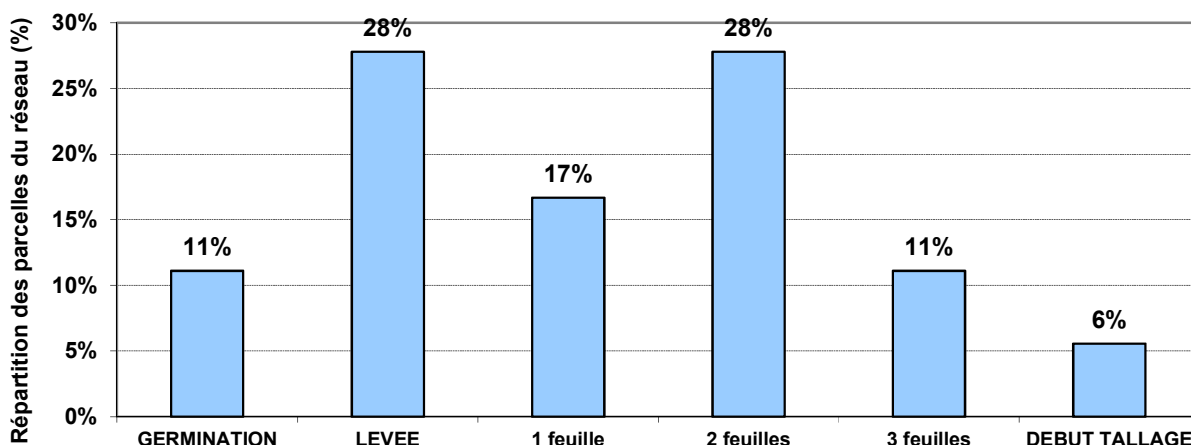
Blé

Ce bulletin fait état des observations réalisées sur 18 parcelles parmi les 30 déclarées à ce jour dans la base Vigicultures : 10 parcelles observées dans l'Allier, 1 dans le Cantal, 2 en Haute-Loire et 5 dans le Puy de Dôme.

Stades

Les stades vont de la germination jusqu'à trois feuilles et même début tallage en montagne (Cantal, Velay et Forez).

Stades Blé Auvergne



.../...

Etat sanitaire

Cicadelles

Cette semaine des captures sont signalées sur 10 des 13 parcelles qui ont fait l'objet de cette observation, en plaine comme en secteurs d'altitude. Sur 6 parcelles, on enregistre entre 2 et 10 captures. On dépasse les 10 captures dans 4 situations : 38 cicadelles à Vergezac (43), 30 à Boucé (03), 24 à St Ignat (63-Limagne) et 28 à Sauvessanges (63-Forez).

Le seuil de nuisibilité est estimé à 30 captures hebdomadaires. Le piégeage doit être réalisé à la parcelle pour une bonne appréhension du risque de transmission de la maladie des pieds chétifs via les cicadelles.

Le radoucissement des prochains jours doit inciter à poursuivre la vigilance, malgré les épisodes pluvieux, les insectes pourront profiter des éclaircies.

Pucerons

Des pucerons ont été observés sur 4 des 13 parcelles ayant fait l'objet d'une notation. Dans ces parcelles, toutes dans l'Allier, les pucerons sont présents sur 1 à 5% des plantes. A noter que sur 2 de ces 4 parcelles, les pucerons sont présents depuis une dizaine de jours.

Nous vous rappelons que le dénombrement des pucerons s'effectue directement par comptage sur les plantules. Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 10% de plantes sont colonisées par au moins un puceron ou lorsque la présence des pucerons, quel que soit leur nombre, se prolonge au-delà de 10 jours consécutifs

Limaces

Cette semaine, les limaces sont toujours quasi absentes du réseau.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon @allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

